Communiqué de presse

Territoires de Montagne : la Banque des Territoires lance le Plan Montagne pour le massif des Vosges

Saint-Dié-des-Vosges, le 13 octobre 2026

La Banque des Territoires a présenté ce mardi 13 octobre à Saint-Dié-des-Vosges les solutions concrètes déployées par le Programme Territoires de montagne sur le Massif des Vosges pour répondre aux enjeux de transition du massif, aux côtés du Commissariat de Massif et de la Région Grand-Est.

Michel-François Delannoy, Directeur du département appui aux territoires de la Banque des Territoires, souligne : « *Ce programme à travers le plan de route du massif des Vosges a permis la co-construction, avec les acteurs du massif, de l'organisation concrète de nos réponses aux enjeux spécifiques du territoire. Nous sommes aux côtés des territoires avec nos partenaires pour les accompagner dans les grandes transformations à venir et ce programme nous engage pour 5 ans.* »

Stéphane Acquette, Directeur régional Grand Est par intérim de la Banque des Territoires : "*Face aux changements que connaissent aujourd'hui les Vosges, nous avons besoin d'une action collective pour accompagner la transition des territoires de montagne et préparer la vie, les emplois et les activités de demain. Ce plan de route formalise le partage de convictions communes autour de l'adaptation, de la diversification, de la préservation et du maintien des activités et services sur notre territoire*."

Denise Buhl, Vice-Présidente de la Région Grand Est déléguée à la Montagne, à la Ruralité et au Patrimoine Local, déclare : « *Le massif des Vosges dispose de nombreux atouts, mais il doit aujourd'hui relever des défis majeurs pour préserver son attractivité et préparer son avenir. La transition du massif ne pourra être réussie qu'en conjuguant les forces et les expertises de l'ensemble de ses acteurs. À travers ce partenariat avec la Banque des Territoires, la Région Grand Est entend ainsi poursuivre son action en faveur de territoires de montagne vivants, attractifs et résilients, en accompagnant à la fois leurs habitants, leurs entreprises et leurs filières dans les transformations à venir.* »

Patricia Andriot, Commissaire à l'aménagement du massif des Vosges, poursuit :
« Le Massif des Vosges est un territoire d'avenir qui saura à la fois rester un territoire de vie pour ses habitants, pour accueillir des touristes et pour préserver ses écosystèmes dans un environnement profondément modifié. Pour ce faire, le plan d'adaptation au changement climatique adopté en juillet 2026 donne un cap que l'Etat à cœur d'animer et de mettre en œuvre. L'Etat se félicite donc de ce soutien de la Banque des Territoires qui vient conforter la mise en œuvre de ce plan à ses côtés et aux côtés des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté ».

« Territoires de Montagne »

Le groupe Caisse des Dépôts a annoncé en octobre 2025 se doter d'une enveloppe de 6 milliards d'euros qui propose un continuum de solutions de financement et d'accompagnement en prêts (5,5 Md€) et en investissement dans des sociétés de projet (400 M€) ainsi qu'en ingénierie (30 M€).
Le Programme Territoires de Montagne est décliné dans chaque massif montagneux et a été conçu en lien étroit avec l'écosystème montagnard – des acteurs de terrain aux élus, en passant par la société civile et des partenaires institutionnels. Il mobilise les ressources et le savoir-faire de la Banque des Territoires via son offre ciblée et ses contributions sont articulées autour de trois grands enjeux :

- **Aider les territoires à concilier attractivité et habitabilité ;**
- **Contribuer à la diversification de leur économie ;**
- **Agir auprès d'eux pour la protection des milieux et la gestion des ressources naturelles.**

Le socle des six contributions majeures retenues et tenant compte des trajectoires et différences des territoires des massifs montagneux :

- L'habitat : mobiliser du foncier dédié et soutenir l'accès au logement de manière prioritaire pour les résidents, les familles et les travailleurs.
- Les ressources naturelles : préserver l'eau et les sols et conditionner certains financements à la protection de ces ressources.
- Les vulnérabilités : accompagner l'adaptation des territoires pour faire face aux aléas liés au changement climatique.
- Les mutations économiques : soutenir les filières économiques de la montagne, accompagner les porteurs de projet, et garantir un tourisme durable, social et responsable.
- La diversification : promouvoir un tourisme diversifié pour accompagner la mutation du tourisme hivernal et soutenir la filière thermale.
- Les offres de services : favoriser l'accès aux services pour les habitants les plus isolés.

<u>Le massif des Vosges : une montagne aux filières économiques fortes confrontées à des ressources naturelles fragilisées</u>

Le massif des Vosges dispose de nombreux atouts :
Un bassin d'emploi qui permet à la montagne vosgienne d'enregistrer un taux de chômage en dessous de la moyenne nationale des autres massifs (8,6% contre 10,6%), une forêt riche et dense qui offre des paysages magnifiques, notamment façonnés par l'agriculture de montagne, et fonde des filières locales traditionnelles et innovantes autour de la ressource en bois. La filière bois n'est pas la seule filière économique forte, le textile est également une filière importante. Le massif détient également une tradition familiale et sociale riche.

Comme l'ensemble des territoires de montagne, le massif des Vosges est confronté à des défis majeurs liés au dérèglement climatique, mais également à des enjeux économiques et démographiques spécifiques :

- La tension sur le parc de logements et l'accès aux services, pour les résidents permanents et les travailleurs saisonniers ;
- La préservation de la ressource en eau et des milieux vulnérables ;
- L'anticipation des risques climatiques fragilisant les infrastructures ;
- La protection des forêts, piliers économiques et paysagers du territoire ;
- Le soutien aux filières locales (agriculture, industrie, énergie, tourisme) et l'accélération de leur transition vers des modèles plus durables.

Des actions concrètes déjà engagées et à venir dans le cadre du Programme Territoires de Montagne

La signature d'un acte d'intention avec la Région Grand Est portant sur 5 axes d'interventions communs :

- Accompagner le renforcement de l'habitabilité du massif : financement de la transformation en logements du bâti existant, sur la base d'un recensement du l'ensemble du massif ;
- Accompagner la préservation des ressources naturelles et la protection face aux aléas climatiques ;
- Accompagner la transition économique et touristique en soutenant la transition des stations, l'adaptation des fermes-auberges et des centres de vacances ;
- Soutenir et accompagner la structuration des filières locales ;
- Soutenir et développer les innovations de services en montagne.

La signature d'un protocole avec le Commissariat de massif portant sur 2 axes d'interventions communs :

- Accompagner la préservation des ressources naturelles et la protection face aux aléas climatiques ;
- Accompagner la transition économique et touristique en soutenant la transition des stations, l'adaptation des fermes-auberges et des centres de vacances.

La Banque des Territoires s'engage pour le cofinancement à 50% de deux chefs de projet dédié au développement économique sur 5 ans :

- Un chef de projet éco-rénovation sur le PNR des Vosges du Nord ;
- Un chef de projet filière bois sur le PNR des Ballons des Vosges ;

Par ailleurs, plusieurs projets ont déjà été accompagnés :

- L'accompagnement en ingénierie de l'éco-auberge du Grand Ventron (88) ;
- La reconversion d'un ancien casino en tiers-lieu culturel à Plombières-les-Bains (88) grâce à de l'ingénierie financière et du prêt ;
- Un prêt a été accordé à la commune de Geishouse (68) pour la rénovation et la transformation d'un presbytère en quatre logements ;
- Un prêt a été accordé à la commune de Giromagny (90) et de Baccarat (54) pour la Réhabilitation thermique d'écoles primaires ;
- La Banque des Territoires investit aussi dans la production d'énergie éolienne terrestre dans le bois de Belfays (67).

A propos de la Banque des Territoires et du programme Territoires de montagne

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme Territoires de montagne, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 Implantations régionales, est un programme national lancé en 2025 visant à renforcer l'habitabilité et l'attractivité des territoires de montagne, développer et diversifier leurs économies et protéger durablement leurs ressources naturelles. Conçu en lien étroit avec l'écosystème montagnard, son objectif est d'accompagner ces territoires en mobilisant 6 Md€ d'ici 2030, dans leur développement et leur adaptation au changement climatique.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

Contact presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts : Joëlle Lagrange

joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 8